

Votre fidélité récompensée !



+ 1 AN



+ 3 ANS



+ 5 ANS

CLUB FIDÉLITÉ

Parce que votre fidélité nous tient à cœur, Eurofil a créé le Club Fidélité.

Découvrons ensemble vos privilèges* :

+1 AN



Dès 1 an de fidélité sans sinistre sur votre contrat d'assurance auto, bénéficiez d'un **crédit de franchise de 10%**. Chaque année sans sinistre, cumulez une remise de 10%. Ainsi, lors d'un premier sinistre survenant 5 ans après votre adhésion chez Eurofil, 50% de votre franchise seront déduits de la franchise contractuelle.

+3 ANS



Après 3 ans de fidélité sur votre contrat d'assurance auto, si vous changez de voiture, Eurofil vous offre une réduction de **10% sur la cotisation de votre nouveau véhicule**. Vous changez de voiture et avez souscrit votre assurance auto chez Eurofil il y a plus de 3 ans, transférez votre crédit de franchise et bénéficiez en plus de 10% offerts sur la cotisation de votre nouveau véhicule.

+5 ANS



Après 5 ans de fidélité sur votre contrat d'assurance auto, si vous changez votre voiture, assurée depuis plus de 5 ans chez nous, bénéficiez d'une **réduction supplémentaire de 60€**, en plus des 10% offerts sur la cotisation de votre nouveau véhicule (remplaçant votre véhicule actuel).

Après 5 ans de fidélité sur votre contrat habitation, votre **franchise contractuelle vous est offerte** lors de votre premier sinistre habitation.

*Offres soumises à conditions

Le crédit de franchise automobile, comment ça marche ?

C'est une réduction annuelle de 10 % de votre franchise

- qui se cumule au fil des années passées sans sinistre
- qui est plafonnée au montant de votre cotisation annuelle
- qui revient à zéro si vous l'utilisez lors d'un sinistre
- qui vous reste acquise si vous changez de voiture ou de formule Eurofil.

Exemple : Éric P. est assuré en formule tous risques et n'a eu aucun sinistre depuis deux ans quand il provoque un accrochage : une réduction de franchise de 20 % lui est accordée (2 ans x 10 %). Il en bénéficie automatiquement lors de l'indemnisation. Sa réduction annuelle de franchise revient à zéro. Il roule ensuite trois ans sans sinistre et retrouve une réduction de franchise de 30 % qu'il utiliserait de nouveau en cas de sinistre nécessitant le paiement d'une franchise.

Facilement bien assuré
www.eurofil.com

EUROFIL
L'Assurance Directe

Plus de contrats, PLUS DE RÉDUCTIONS !

Eurofil vous offre des économies liées au nombre de contrats souscrits. Toute nouvelle souscription supplémentaire s'additionne aux contrats déjà en cours et permet de bénéficier de nouvelles réductions :

Réductions Nouveau Contrat

A la prise d'effet d'un ou plusieurs nouveau(x) contrat(s)* supplémentaire(s), vous recevez une **réduction** de :

15 € pour **1 nouveau contrat**

30 € pour **2 nouveaux contrats**

45 € pour **3 nouveaux contrats et plus**

Réductions Multi-contrats

Chaque année, à votre échéance principale, votre prime tient compte d'une des réductions suivantes :

30 € pour **2 contrats en cours**

45 € pour **3 contrats en cours**

60 € pour **4 contrats en cours et plus**

Ces réductions s'appliquent aux contrats Automobile, Habitation ou Protection Familiale Accident – Garantie des Accidents de la Vie, pour des contrats souscrits sous une même référence.

Bien entendu, les réductions décrites ci-dessus se cumulent avec vos avantages Fidélité.



Exemple : la voiture de M. Durand est assurée chez Eurofil depuis le 1^{er} novembre 2008. Il souscrit en juin 2009 un contrat d'assurance habitation pour son appartement. M. Durand bénéficiera donc :

- à la souscription du contrat Multirisque Habitation, d'une réduction Nouveau Contrat de 15 € pour la souscription de son 2^{ème} contrat
- chaque année à son échéance principale, d'une réduction Multi-Contrats de 30 € pour ses 2 contrats en cours.

Nous nous réservons, à tout moment, le droit de mettre fin à ces réductions.

* à condition que la date d'effet de ce(s) nouveau(x) contrat(s) soit à plus de 3 mois de votre échéance principale.

Pour plus d'informations, appelez le :

0825 344 134

NUMERO INDIGO

(0.15 €TTC/min, de France métropolitaine, depuis un poste fixe, selon opérateur).